



**Manifestation de soutien à Vincenzo Vecchi - samedi 24 septembre à Nantes**  
**Allocution de la FSU Bretagne par Jean-Yves BELLEC (FSU 56)**

La FSU Régionale Bretagne, les sections d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan, comme la FSU Nationale, ont toujours marqué leur refus de toute criminalisation des actions militantes.

Pourtant, dans le contexte actuel de *droitisation* du débat public (droitisation à laquelle certaines lignes éditoriales de grands médias publics se conforment hélas de plus en plus) et de la menace fascisante bien réelle chez nos voisins italiens comme chez nous, les autorités n'hésitent plus aujourd'hui à traiter n'importe quel banal exercice du droit syndical - et *a fortiori* des mouvements de contestation d'ampleur du type *Gênes 2001*, *Gilets jaunes*, ou autres - comme des manifestations de rébellion ! Ces manifestations sont considérées de plus en plus comme des actions criminelles !

**Cela doit faire l'objet de notre vigilance mais aussi nous rendre attentif.ves et solidaires des militantes et militants mis en cause, comme c'est le cas de Vincenzo Vecchi.**

**La FSU Bretagne n'acceptera jamais la criminalisation des actions des mouvements sociaux !**

La FSU Bretagne refuse que nos droits fondamentaux de s'exprimer, de manifester, de se défendre, soient bafoués par la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) concernant l'affaire Vincenzo Vecchi, qui rendrait, de fait, le Mandat d'Arrêt Européen (MAE) applicable partout en Europe sans aucune possibilité de défense.

**La FSU Bretagne refuse l'application d'une loi faciste (à l'origine de la situation actuelle de Vincenzo) en Europe !**

La FSU Bretagne soutient donc avec force Vincenzo Vecchi et son comité de soutien et demande à la Cour de Cassation de ne pas obéir à l'injonction de la Cour de Justice Européenne de remettre Vincenzo à l'Italie.

**LIBERTÉ TOTALE ET DÉFINITIVE POUR VINCENZO VECCHI !**

